

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LONDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2026

Date de la convocation :

18 juin 2026

N° 2026-06-29_51

Date d'affichage de la convocation :

18 juin 2026

ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) D'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE (ID 77)

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-préfecture le :

7 juillet 2026

Secrétaire de séance :

Benjamin ITIÉ

Date de publication ou de notification :

7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-London), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS En exercice : 41 Présents : 32 Représentés : 4 Excusés non représentés : 3 Absents non excusés : 2 Votants : 36 VOTES POUR : 36 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	Arville	Anne THIBAUT Nadège BESLÉ	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☐	
	Aufferville	Bruno MOULIÉ Thierry BRIAND	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☐	
	Beaumont-du-Gâtinais	Nicolas POZO Caroline MASSYN	☒ ☒	☐ ☐	☐ ☐	
	Bougigny	Sandra TIMBERT Jean-Benoist BARTHÉLÉMY	☐ ☐	☒ ☒	☐ ☐	
	Bransles	Florent NÉGRIER Michel BAUWENS	☒ ☒	☐ ☐	☐ ☐	
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☒	
	Château-London	Benjamin ITIÉ	☒	☐	☐	Colline TORAILLE SMITH Benjamin ITIÉ
		Colline TORAILLE SMITH	☒	☐	☐	
		Giovanni BARONE	☐	☒	☐	
		Sylvie STITI	☐	☒	☐	
	Chenou	Frédéric BAUDOUIN	☐	☒	☐	
		Gérard MOUSSET DE LOS SANTOS Nathalie	☐ ☐	☐ ☐	☒ ☐	
	Égreville	Pascal POMMIER	☒	☐	☐	Georges BADER
		Marie LEPAGE	☒	☐	☐	
		Georges BADER	☒	☐	☐	
		Catherine CARTIER	☐	☒	☐	
	Gironville	François COUSIN	☒	☐	☐	
		Olivier JEANNOTIN	☐	☐	☐	
	Ichy	Hervé JACQUESSON	☐	☒	☐	
		Cynthia CHEREAU	☒	☐	☐	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Claude BICHEREL	☒	☐	☐	
		Martine DUFONT	☒	☐	☐	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST	☒	☐	☐	
		Sylviane DONELLI	☐	☐	☐	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Netty VINTANEL ROUSIER	☒	☐	☐	
		Jacques SIMAO	☐	☐	☐	
	Mondreville	Jean-Sébastien POITOU	☒	☐	☐	
		Mathurin PHILIPPEAU	☐	☐	☐	
	Obsonville	Hervé COURTOIS	☒	☐	☐	
		Antoine PACHECO	☐	☐	☐	

Poligny	Gérard GENEVIÈVE	☒	☐	☐
	Évelyne GUERPILLON	☒	☐	☐
Souppes-sur-Loing	Jean-Michel CAPELLE	☒	☐	☐
	Nathalie VILETTE	☒	☐	☐
	Fabrice GILBERT	☒	☐	☐
	Marie-Laure BAUDON	☒	☐	☐
	Alain LEBLANC	☒	☐	☐
	Hélène REBOUCO	☒	☐	☐
	Martin TRICARD	☐	☒	☐
	Jocelyne PRESLES	☒	☐	☐
Vaux-sur-Lunain	Didier RICHARD	☒	☐	☐
	Charlie PREVOST	☒	☐	☐
	Marie-Hélène FONSECA	☐	☐	☐
Villebéon	Francis PLÉ	☒	☐	☐
	Didier MARCOIN	☐	☐	☐

Jean-Michel CAPELLE

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-29, L. 2121-33 et L. 5211-1,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° DRCL/BLI n° 47 du 6 mai 2019 portant approbation de la nouvelle convention constitutive du « Groupement d'intérêt public de structuration de l'offre d'ingénierie départementale » et changement de dénomination en « Groupement d'intérêt public d'ingénierie départementale (ID 77) »,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2019-06-24_29 du 24 juin 2019 relative à l'adhésion au Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77),
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la convention constitutive du Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77) et ses avenants n° 1, 2, 3 et 4,

CONSIDÉRANT qu'en 2018, le Département de Seine-et-Marne et cinq de ses organismes associés (Aménagement 77, Seine-et-Marne attractivité, Seine-et-Marne environnement, Initiatives 77 et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne) ont constitué le Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77) au service des collectivités de Seine-et-Marne ou de leurs groupements,

CONSIDÉRANT que cette année, Seine-et-Marne numérique a rejoint le Conseil d'administration du GIP,

CONSIDÉRANT que les objectifs de ce GIP sont de valoriser les compétences en ingénierie du Département et de ses organismes associés, de les mettre à disposition des communes et groupements de collectivités et de les adapter à leurs besoins pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs propres compétences et de leurs projets,

- CONSIDÉRANT** ainsi que le GIP anime le réseau des services départementaux pour favoriser une synergie entre eux pour une réponse la plus complète possible aux demandes des collectivités locales en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'équipements et d'espaces publics, de mobilité et de voirie, d'environnement et de paysage, d'eau et d'assainissement, de climat et d'énergie, de culture, de patrimoine, de tourisme, d'insertion sociale ainsi que d'emploi,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2019-06-24_29 du 24 juin 2019, le Conseil communautaire a approuvé l'adhésion au Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77),
- CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing, adhérente dudit groupement, y dispose d'un représentant,
- CONSIDÉRANT** que le conseil communautaire procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du Code général des collectivités territoriales et des textes régissant ces organismes,
- CONSIDÉRANT** que la fixation de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes,
- CONSIDÉRANT** que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations et aux présentations,
- CONSIDÉRANT** que Monsieur Alexis KERLO fait acte de candidature,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : PROCÈDE au scrutin à main levée ;

Article 2 : ÉLIT Monsieur Alexis KERLO en qualité de représentant de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing au Groupement d'intérêt public (GIP) d'ingénierie départementale (ID 77) ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président dudit groupement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance



Benjamin ITIÉ



Pour extrait conforme
Le Président



Jean-Jacques HYEST

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le



ID : 077-200023919-20260629-2026062951-DE